

CR COMITE DE PILOTAGE DU QUARTIER GARE
Mardi 10 mai 2016

Présents pour la ville : Madame de La Touanne, Monsieur Kehyayan, Madame Grandi

Présents pour le comité de pilotage : madame Ignazi, madame Lambotte, monsieur Bessou, monsieur Salort, monsieur Jacquinet, madame et monsieur Jacqueson, monsieur Seruini.

Ce comité de pilotage s'est réuni pour notamment apporter des réponses à des questions d'urbanisme et de voirie.

Point sur le projet Clamart Habitat de la rue de Vanves

Le projet a été présenté au copil le 12/11/2014, le permis de construire a été déposé. Projet nommé « Les balcons de la gare ». Le permis de construire a été déposé. Il comprendra des logements et une crèche. Les travaux vont démarrer. Une vidéo de cette future réalisation est visible sur le site de Clamart Habitat

Point sur le projet d'Icade, rue Condorcet

Le projet est confié à Icade d'après l'affichage. Où en est-on ?

Permis délivré. Le plan a été revu. Des modifications ont été apportées. Le voisinage a été pris en compte et des reculs ont été effectués.

Point sur le terrain de la Rue Perthuis

Le projet n'est pas abouti. L'ergonomie du quartier a été prise en compte. Il y a de nouvelles réflexions. La municipalité communiquera à nouveau sur ce projet une fois qu'il sera bien défini. Une crèche est toujours prévue (60 berceaux).

Rue des Vezous

Permis annulé. Des géomètres parcellisent l'ensemble. Problématique des carrières.

L'Inspection Générale des Carrières effectue des études avant de donner son avis.

Avenue Jean Jaurès

Le projet de logements-relais sera-t-il repris ? Déplacé ?

La municipalité préfère que le projet privilégie le logement social classique et le logement privé.

Crèche Fleury

Il semble qu'il y ait un projet rue de Vanves et un deuxième dans le projet place de la Gare. Combien de berceaux actuellement ? Combien dans le futur ?

En 2015, 848 tout-petits ont été accueillis dans toute la ville. 50% des demandes sont satisfaites. Le projet gare prévoit la possibilité d'installer une crèche de 25 berceaux. En projet également dans le quartier la construction de la Crèche Perthuis avec une capacité d'accueil de 60 berceaux.

La réouverture du souterrain ville-ville est-elle envisagée ?

La ville a obtenu de la SGP la création d'un souterrain PMR (contrairement à l'ancien) avec système d'ascenseur (été 2016 – nov 2016).

La Ville a recréé du stationnement boulevard des Frères Vigouroux, financé par la SGP. Des stationnements ont été réorganisés avec changement de sens de la rue Pascal. Des arrêts minutes sont créés progressivement devant les commerces.

Projet de la Mairie place de la Gare

Le permis de construire est-il à l'étude ? Qu'en est-il de la présentation dans un local de la Mairie de la maquette de la gare de la ligne 15 ?

Le permis du parking a été déposé. La maquette est actuellement exposée à Boulogne. Elle sera prochainement exposée à Clamart (lieu et date à confirmer).

La passerelle à ciel ouvert pour relier la gare SNCF inquiète pour des soucis de sécurité en cas de neige ou de pluie.

La SNCF va mettre en place cette passerelle pour accéder aux quais. Au départ, elle n'avait pas d'accès PMR et était à ciel ouvert. La Ville a obtenu la création de deux ascenseurs et la couverture aérienne de la passerelle.

Où pourront se garer les personnels du chantier ?

Un emprise est prévue sur le chantier et permet de ne pas utiliser le stationnement public.

Une réunion du comité de suivi s'est tenue en décembre 2015, peut-on en avoir une synthèse au prochain comité de pilotage ?

Le comité de suivi n'est pas une instance officielle et publique.

La Mairie envisage-t-elle d'organiser des rencontres permettant une réflexion sur le développement durable à Clamart ?

Ces considérations sont prises en compte dans l'élaboration du PLU qui contient notamment le PADD. Cette compétence relève désormais du territoire.

Que faire quand une situation d'urgence est constatée (problème de sécurité sur un chantier, par exemple) ? Qui prévenir (élus référents, élu en charge du secteur, responsable du service technique) ?

Il faut faire preuve de bon sens et en cas d'urgence prévenir les services de secours. Sur d'autres sujets, le point d'entrée dans la mairie des membres des Copil est le service de la démocratie locale.

QUESTIONS DIVERSES PROJET GARE

Comment vont circuler les bus ?

Les arrêts seront tout autour du chantier. Certains arrêts seront remontés. Des analyses seront faites pour faciliter l'accès à la gare.

À proximité du supermarché Lidl, la Ville a demandé au conseil départemental de revoir la régulation des feux. Des panneaux de déviation plus visibles vont être posés.

La rue de Fleury sera en sens unique en sens montant. Un habitant signale que l'angle de la rue lui semble trop saillant pour le virage du bus. Monsieur Kehyayan en fait part aux services techniques.

Café de la rue du Clos Montholon : les propriétaires sont en discussion avec la SGP.

QUESTIONS DIVERSES QUARTIER

Marché de la Fourche : après les travaux d'étanchéité, le marché va être réhabilité. On constate qu'avec la redynamisation du Fort d'Issy, le marché a été redynamisé. Une nouvelle clientèle est apparue. Il en sera de même avec l'arrivée du nouveau quartier Gare.

Sur les questions de solidarité, il est suggéré d'organiser une rencontre entre madame Quillery et le groupe de travail.

POINT VOIRIE

La Ville propose aux membres du COPIL de signaler les armoires edf/gdf détériorés et visibles depuis la rue. Les services techniques transmettront les signalements aux concessionnaires pour avoir une intervention plus rapide que celle qui pourrait être entreprises par chaque foyer individuellement.

Plan pluriannuel d'investissement : annonce de l'enfouissement des réseaux rue Drouet Peupion

Un habitant s'inquiète de l'état de l'allée Bel Air. Serge Kehyayan le signale au service propreté et voirie.

Square des Lyciets : le copil regrette que l'abri ait été démonté. Les élus précisent qu'aucun square dans la ville n'a d'abri. Et que ce projet a été présenté en comité de pilotage. Il ne prévoyait pas d'abri pour privilégier l'espace de jeux.

FETE DE QUARTIER GARE

Madame Ignazi et Monsieur Jacqueson ont rencontré Monsieur Le Got, le vendredi 27 mai. Le dispositif de 2015 sera reconduit à l'identique en 2016.